

Le médecin traitant, un acteur de prévention et de confiance pour le patient

Contexte

En 2024, les taux de participation aux dépistages organisés des cancers colorectal, du sein et du col de l'utérus étaient inférieurs aux objectifs fixés par la stratégie décennale de lutte contre le cancer.

Pour y remédier, la Caisse primaire d'assurance maladie de Lille-Douai (CPAM) a envoyé des courriers d'incitation au dépistage au nom des médecins traitants à 15 206 assuré.e.s non dépisté.e.s.



Objectif

Mesurer l'effet persuasif d'une sensibilisation indirecte au dépistage organisé par son médecin traitant.



Méthodologie

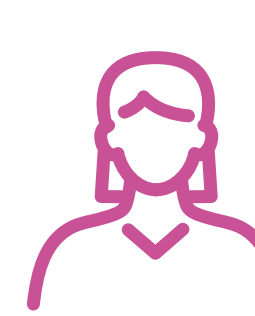
Au printemps 2024, les délégués d'assurance maladie ont proposé cette action à 452 médecins généralistes contactés selon le critère du nombre de patient.e.s non dépisté.e.s, parmi ces médecins généralistes :

316  ont accepté d'être médecin partenaire **soit 70% des médecins contactés**

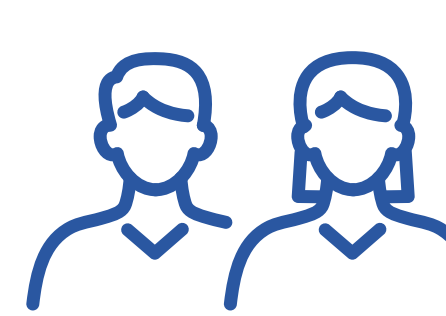
Les assuré.e.s concerné.e.s sont :



Les femmes de 25 à 27 ans
Dépistage du cancer du col de l'utérus



Les femmes de 50 à 74 ans
Dépistage du cancer du sein

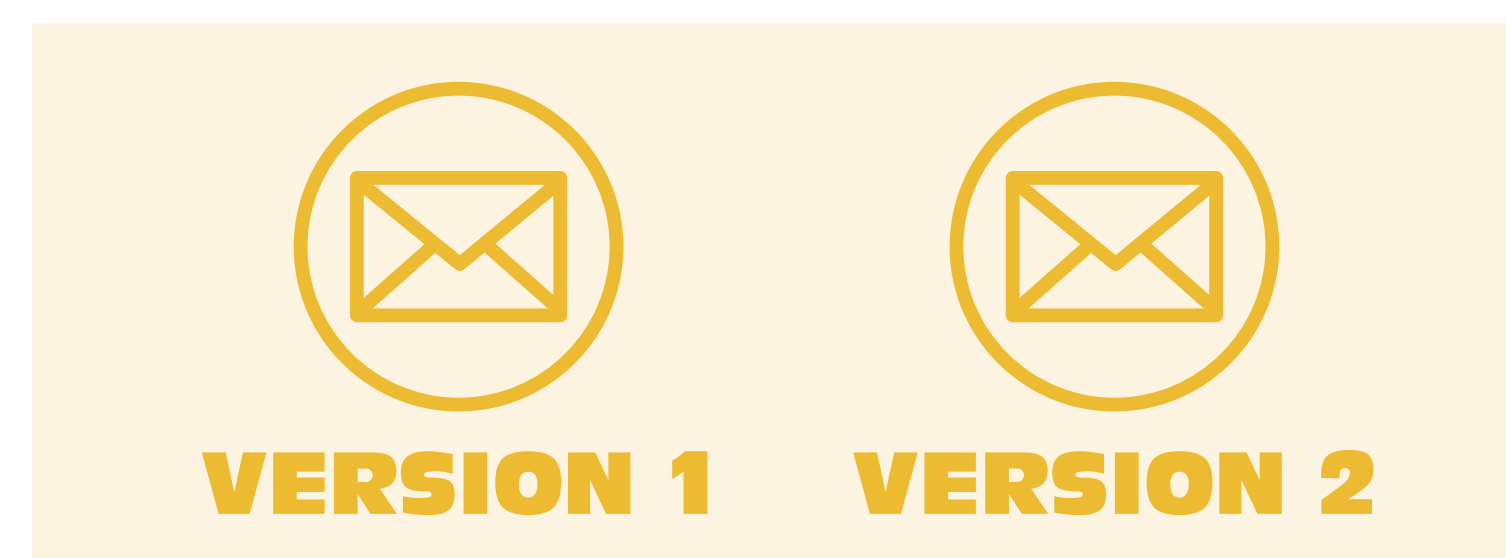


Les femmes et les hommes de 50 à 74 ans
Dépistage du cancer colorectal

non dépisté.e.s au cours des 24 derniers mois et sans consultation au cours des 6 derniers mois.

Le lancement de l'opération s'est appuyé sur l'élaboration de deux versions de courriers, soumises en amont aux professionnels de santé. Cette démarche avait pour objectifs :

- d'encourager leur engagement dès les premières étapes du projet,
- d'instaurer une dynamique collaborative, en leur permettant de commenter, ajuster ou sélectionner le format le plus adapté,
- de valoriser les retours du terrain, en intégrant les perspectives des acteurs directement impliqués.



 Courriers envoyés au cours de la 1^{ère} quinzaine de juin.
Les assuré.e.s non dépisté.e.s ont été identifié.e.s à partir des bases de données de l'Assurance Maladie (SNIRAM).

 L'évaluation a été menée 4 mois après l'envoi des courriers.
La méthode a consisté en la confrontation entre les données brutes de remboursement de dépistages entre les 15 029 assuré.e.s ayant reçu un courrier et les patient.e.s n'ayant pas reçu le courrier (16 239 assuré.e.s).

Résultats

Après 4 mois, la cohorte était constituée de 14 915 assuré.e.s. L'analyse des données brutes, sans segmentation complémentaire, a établi :

Sans courrier

6,1%

6,2%

3,7%

Avec courrier

6,5%

8,9%

6,6%

Dépistage du cancer du col de l'utérus

Dépistage du cancer du sein

Dépistage du cancer colorectal

De cette comparaison, il apparaît que cette action aurait permis d'amener au dépistage **328 assuré.e.s supplémentaires** par rapport à la cohorte témoin.

Conclusion

Cette action montre l'impact d'un professionnel de santé de confiance vis-à-vis de ses patients. En janvier 2025, les partenaires ont été encouragés à soutenir cette dynamique lors des consultations.



Cette opération auprès des professionnels de santé s'inscrit dans une dynamique collective innovante, fondée sur l'activation de relais d'influence de proximité — notamment les assurés ayant déjà bénéficié d'un dépistage, et les médecins traitants — en vue de renforcer l'appropriation des pratiques de prévention. Le projet « Paroles de dépistés » illustre cette approche participative et contextualisée. [À découvrir en scannant le QR Code](#)

PAROLES de DÉPISTÉS

